

Rapport 2015 - Biodiversité, état des sols, pollution : l'environnement se dégrade en Europe

vendredi 17 mars 2017, par [LE HIR Pierre](#) (Date de rédaction antérieure : 3 mars 2015).

Le rapport 2015 de l'Agence européenne pour l'environnement pointe quelques succès des politiques communautaires, mais surtout une « détérioration » et des efforts qui restent à accomplir.

Sommaire

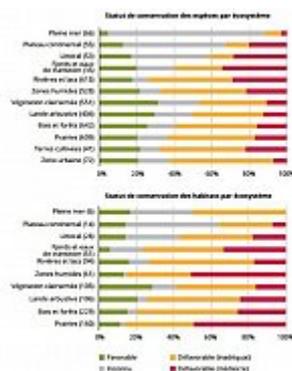
- [60 % des espèces en situation](#)
- [La vie marine sous haute \(...\)](#)
- [Des terres appauvries](#)
- [Qualité des eaux : des progrès](#)
- [Déchets : loin d'une économie](#)
- [Une pollution de l'air persist](#)
- [Changement climatique : \(...\)](#)
- [Trop peu d'objectifs contraign](#)

Biodiversité en déclin, écosystèmes dégradés, sols et ressources naturelles sous pression, milieux aquatiques souillés, pollution atmosphérique alarmante, déchets mal recyclés... C'est un tableau plus noir que vert que dresse le rapport 2015 de l'Agence européenne pour l'environnement (AEE), rendu public mardi 3 mars. « Notre analyse montre que les politiques européennes ont relevé avec succès beaucoup de défis environnementaux au fil des années. Mais elle montre aussi que nous continuons à malmener les systèmes naturels dont dépend notre prospérité », commente Hans Bruyninckx, directeur général de l'agence de l'Union européenne (UE).

Cette synthèse de quelque 200 pages couvre une zone géographique de trente-neuf pays, aux vingt-huit membres de l'UE s'ajoutant l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, l'Islande, le Kosovo, le Liechtenstein, la Macédoine, le Monténégro, la Norvège, la Serbie, la Suisse et la Turquie. Les cinq années écoulées depuis la publication du dernier rapport, en 2010, permettent de mesurer les progrès accomplis dans certains domaines, comme la qualité de l'air et de l'eau ou la réduction des émissions de gaz à effet de serre. « La mise en œuvre des politiques environnementales et climatiques a été dans l'ensemble bénéfique au fonctionnement des écosystèmes en Europe ainsi qu'à la qualité de vie et la santé de ses citoyens », souligne le document.

Mais dans beaucoup de secteurs, la tendance récente est au contraire « à la détérioration » : c'est le cas pour la biodiversité des milieux continentaux et aquatiques et celle du milieu marin, l'utilisation des terres, l'impact du changement climatique sur les écosystèmes, ainsi que pour les risques sanitaires liés au changement climatique et aux substances chimiques. Or, l'étude, dont l'intérêt est aussi d'établir des projections à moyen terme, annonce qu'au-delà des deux prochaines décennies, la situation devrait continuer à se dégrader pour la biodiversité, les sols, les écosystèmes ou les risques sanitaires. Voici, en quelques indicateurs, l'état des lieux de l'environnement en Europe.

60 % des espèces en situation « défavorable »



État de conservation des espèces (en haut) et des habitats (en bas) en fonction du type d'écosystème (entre crochets, le nombre de mesures), tiré du rapport 2007-2012.

La biodiversité des milieux continentaux et aquatiques continue de s'affaiblir, principalement en raison des pressions exercées par les activités humaines : modification ou dégradation des habitats naturels par l'étalement urbain, intensification de l'agriculture ou gestion intensive des forêts ; surexploitation des ressources naturelles ; implantation d'espèces exotiques envahissantes ; impact croissant du réchauffement climatique...

Sur la période 2007-2012, la majorité des espèces animales et végétales (60 %), ainsi que de leurs habitats (77 %), se trouvaient « dans un état de conservation défavorable ». Seuls 23 % des animaux et des plantes et 16 % des types d'habitat étaient dans une situation « favorable », les données faisant défaut pour 17 % des espèces et 7 % des habitats. Cela en dépit de l'extension du réseau de zones protégées Natura 2000, qui couvre aujourd'hui 18 % de la surface terrestre de l'UE. L'objectif de stopper la perte globale de biodiversité est « en mauvaise voie ».

La vie marine sous haute pression

Les écosystèmes marins et côtiers sont eux aussi soumis à de fortes pressions dans toute l'Europe. L'objectif de l'UE d'atteindre « un bon état environnemental » d'ici à 2020 est compromis par la surpêche, la destruction des fonds marins, la pollution, l'introduction d'espèces envahissantes et l'acidification des mers.

Globalement, seuls 9 % des habitats marins évalués et 7 % des espèces marines sont dans un état de conservation « favorable ». La surpêche a sensiblement décliné dans les eaux européennes de l'océan Atlantique et de la mer Baltique, où le pourcentage de stocks de poissons exploités au-delà de leur taux de rendement maximum durable a chuté de 94 % en 2007 à 41 % en 2014. En Méditerranée en revanche, 91 % des stocks étaient estimés en surpêche en 2014. En mer Noire, cinq des sept stocks de poissons connus sont en situation de surexploitation.

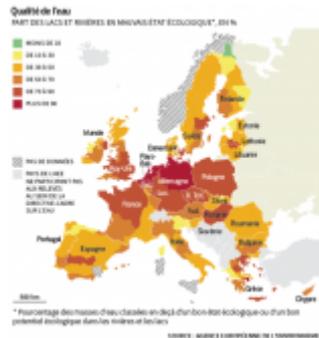
Des terres appauvries

L'artificialisation des sols, due principalement à l'urbanisation, s'accompagne de leur fragmentation (30 % du territoire de l'UE est aujourd'hui fortement morcelé), mais aussi de leur dégradation, du fait de l'intensification de la production agricole et de l'érosion, qui touche plus de 25 % de l'espace

européen.

L'utilisation « non durable » des terres, facteur majeur de la perte de biodiversité, menace aussi les « services écosystémiques » assurés par les sols (comme le stockage de l'eau ou la filtration de contaminants), en même temps qu'elle accroît la vulnérabilité de l'Europe au changement climatique et aux catastrophes naturelles. Cette situation, qu'il est « difficile ou coûteux d'inverser », « ne devrait pas changer de manière favorable ».

Qualité des eaux : des progrès insuffisants



Pourcentage des eaux des rivières et des lacs qui n'atteignent pas un bon état écologique.

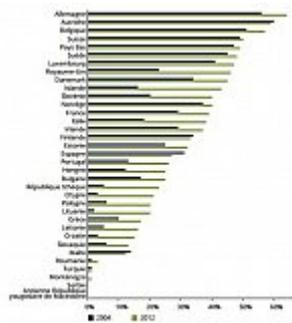
L'état des écosystèmes aquatiques s'est amélioré, mais l'objectif de la directive-cadre visant à ce que toutes les eaux, de surface comme souterraines, atteignent « un bon état écologique » en 2015 est loin d'être atteint. Seules la moitié d'entre elles satisfont à ce critère. De façon générale, les rivières sont dans un état plus dégradé que les lacs ou les eaux côtières. La situation est la plus préoccupante pour les eaux de surface des régions d'Europe centrale et du nord-ouest de l'Europe qui pratiquent une agriculture intensive et présentent une forte densité de population.

L'agriculture reste une source de pollution massive, par ruissellement des engrais qui se retrouvent aussi bien dans les eaux de surface (plus de 40 % des rivières sont affectées) que dans les nappes souterraines (dont 25 % souffrent de la présence de nitrates). Cet apport excessif de nutriments, qui provoque un phénomène d'eutrophisation, entraîne la prolifération d'algues et l'apparition de zones mortes privées d'oxygène. A la pollution agricole s'ajoute celle des installations industrielles, qui touche entre 20 % et 25 % des rivières et des eaux côtières.

Déchets : loin d'une économie circulaire

Malgré une utilisation plus efficace des matières premières, les modes de vie européens restent très consommateurs de ressources naturelles, comparés aux standards mondiaux. Or, si la production de déchets par Européen a baissé de 7 % entre 2004 et 2012 (de 1 943 à 1 817 kg par personne et par an, tous déchets confondus), et si le taux de recyclage a progressé (il est passé de 28 % à 36 % sur la même période pour les déchets municipaux), l'Europe est encore loin d'une « économie circulaire sans gaspillage ». En 2010, encore 22 % de la quantité totale de déchets produits étaient mis en décharge.

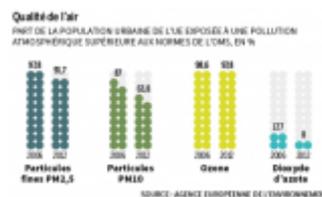
Des progrès sont enregistrés dans certaines filières : la production d'acier est ainsi désormais assurée à 56 % par des matériaux recyclés. Mais la solution de l'incinération reste privilégiée dans beaucoup de pays.



Pourcentage de déchets municipaux recyclés et compostés dans l'Union européenne.

Une pollution de l'air persistante

Des progrès ont été enregistrés. Depuis 1990, les émissions industrielles de polluants ont largement diminué à l'échelle de l'Europe. Pour autant, en 2012, l'industrie était encore à l'origine de 85 % des émissions de dioxyde de soufre, 40 % de celles d'oxydes d'azote et 20 % de celles de particules fines. Le coût des dommages (atteintes à la santé, perte de rendement agricole, dégâts matériels...) causés par les 14 000 installations les plus polluantes d'Europe est chiffré entre 329 et 1 053 milliards d'euros sur la période 2008-2012.



Part de la population urbaine européenne exposée à une pollution atmosphérique supérieure aux normes de l'Organisation mondiale de la santé.

En zone urbaine, où la pollution provient majoritairement du trafic routier, les statistiques restent terrifiantes : en 2012, près de 98 % de la population était exposée à des niveaux d'ozone dépassant les recommandations de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Pour les particules fines (PM2,5, dont le diamètre est inférieur à 2,5 micromètres), c'était le cas de 92 % de la population. Et pour les PM10 (particules en suspension d'un diamètre inférieur à 10 micromètres), de 64 % des citoyens. Près de 430 000 décès prématurés étaient attribués aux PM2,5 en 2011 et, chaque année, l'ozone serait responsable de 16 000 morts prématurées en Europe.

S'y ajoute, en milieu urbain, la pollution sonore, qui contribue à environ 10 000 décès prématurés par an (risque accru de crise cardiaque et d'accident vasculaire cérébral), près de 90 % des effets du bruit sur la santé étant imputables au trafic routier.

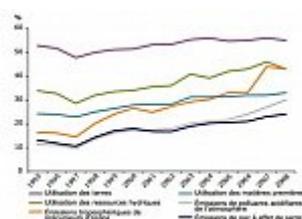
Changement climatique : des effets délétères

Les impacts du réchauffement sur la santé devraient s'intensifier, surtout pour les populations vulnérables (personnes âgées, enfants, individus souffrant de maladies chroniques, groupes socialement défavorisés). En particulier, l'augmentation probable de la fréquence et de l'intensité des canicules, surtout dans le sud de l'Europe, pourrait entraîner, en l'absence de mesures

d'adaptation, entre 60 000 et 165 000 décès supplémentaires à l'échelle du continent. L'effet des canicules devrait être exacerbé dans les zones urbaines.

Dans le même temps, faute de mesures préventives là encore, l'accroissement prévu du risque d'inondations côtières et de débordements de rivières « accentuera considérablement les dommages en termes de pertes économiques et de personnes touchées », avec des répercussions sur « la santé mentale, le bien être, l'emploi et la mobilité ». En outre, le changement climatique devrait influencer sur la répartition et le cycle saisonnier de certaines maladies infectieuses, comme celles transmises par les moustiques et les tiques. Un phénomène qu'illustre déjà l'expansion vers le nord et l'est de l'Europe du moustique tigre asiatique, vecteur du chikungunya et de la dengue.

Le reste de la planète affecté



Proportion de l'empreinte environnementale totale exercée par la demande finale totale des 27 pays de l'UE hors des frontières de l'Union européenne.

L'Europe ne vit pas en vase clos, et le rapport de l'AEE consacre un chapitre à l'impact environnemental des modes de production et de consommation des Européens sur le reste de la planète. Une large partie de « l'empreinte environnementale » associée aux biens consommés dans l'UE s'exerce en effet hors de ses frontières. En particulier, 56 % des terres nécessaires aux produits consommés en Europe sont exploitées hors de son territoire. De même, plus de 40 % des ressources hydriques et environ 30 % des matières premières utilisées pour fournir le marché européen proviennent d'autres régions du globe.

Quant aux émissions de gaz à effet de serre générées par la production des biens consommés au sein de l'UE, elles se produisent pour près de 25 % à l'extérieur de l'espace communautaire. Un transfert qui relativise le bon score affiché par les Vingt-Huit dans ce domaine (avec une baisse de 19 % de leurs émissions entre 1990 et 2012). En définitive, « une proportion considérable de la pression environnementale associée à la consommation de l'UE est supportée par des territoires hors d'Europe ».

Trop peu d'objectifs contraignants

Que faire, alors que l'UE dispose déjà d'un arsenal de directives et de réglementations sur la faune, les sols, l'eau, les océans, l'air ou le climat ? Le rapport appelle à « des politiques plus ambitieuses » pour parvenir à la « vision 2050 », ainsi définie dans le septième programme d'action communautaire pour l'environnement, adopté en 2013 : « Bien vivre, dans les limites de notre planète ». Il note que dans le domaine de l'environnement, l'UE s'est jusqu'ici fixé « trop peu d'objectifs contraignants pour le long terme », nombre de ces objectifs n'ayant pas de caractère obligatoire.

L'AEE exhorte aussi à « une refonte complète des systèmes de production et de consommation qui sont à l'origine des pressions exercées sur l'environnement et le climat ». Ce qui nécessite, ajoute-t-

elle, « de profonds changements dans les institutions, les pratiques, les technologies, les politiques et les modes de vie et de pensée prédominants ».

Pierre Le Hir

Journaliste au *Monde*

P.-S.

* Le Monde.fr | 03.03.2015 à 00h05 • Mis à jour le 03.03.2015 à 12h01 :

http://www.lemonde.fr/planete/article/2015/03/03/biodiversite-etat-des-sols-pollution-l-environnement-se-degrade-en-europe_4586006_3244.html